

VACCINS FCO-8 source : ANSES

Titulaire de l'AMM	MERIAL	CALIER
Nom du vaccin FCO	BTVPUR Alsap 8	Primum Bluetongue S1-8 One Shot
AMM	centralisée	nationale
Espèce cible	bovin et ovin	ovin
Volume d'1 dose vaccinale	1 dose = 1ml	1 dose = 2ml
Conditionnement	Flacon de : -10 doses (10 ml) -50 doses (50 ml) -100 doses (100 ml)	Flacon de ; -25 doses (50 ml) -50 doses (100 ml) (option disponible mais jamais fabriqué avant) -125 doses (250 ml)
Durée de conservation	18 mois (flacons de 10 ml) 24 mois (flacon de 50 et 100ml)	24 mois
Nombre d'injection en primo-vaccination	2 injections SC d'une dose de 2 ml à 3-4 semaines d'intervalle	1 injection SC d'une dose de 2 ml
Age minimal pour primo-vaccination	> 1 mois ou > 2,5 mois si jeunes bovins ou ovins nés de mères immunisés	> 3 mois
Date de mise en place de l'immunité primo vaccinale	3 semaines après 2nde injection	42 jours après vaccination pour sérotype 8 56 jours après vaccination pour sérotype 1
Durée de l'immunité post-primo-vaccination	1 an	8 mois
Utilisation en cas de grossesse et chez les mâles reproducteurs	Le médicament peut être utilisé durant la gestation chez la brebis. Le médicament peut être utilisé durant la gestation et la lactation chez la vache. L'innocuité et l'efficacité du vaccin n'ont pas été établies chez les mâles reproducteurs. Dans cette catégorie d'animaux le vaccin doit être utilisé selon l'évaluation du rapport bénéfice/risque du vétérinaire responsable et/ou des autorités nationales compétentes selon les campagnes de vaccination en vigueur contre le virus de la Fièvre Catarrhale (FCO).	Le vaccin peut être utilisé durant le dernier quart de la gestation et la lactation. L'innocuité et l'efficacité du vaccin n'ont pas été établies sur des mâles reproducteurs. Pour cette catégorie d'animaux, l'utilisation du vaccin devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire en charge de la vaccination.